

Note sur la situation linguistique de la littérature israélienne d'aujourd'hui

Itamar Even-Zohar

Les entretiens que M. André Payette a eus avec des auteurs israéliens et qu'il a publiés dans *Liberté* (XIV, Nos 4-5, octobre 1972, pp. 150-204) m'ont très vivement intéressé, en tant que théoricien et historiographe de la littérature israélienne hébraïque : j'ai trouvé là des documents de première main, qui m'apparaissent comme des témoignages extrêmement valables. Je voudrais, cependant, mettre en garde les lecteurs de langue française qui auraient pris au pied de la lettre les déclarations des écrivains interviewés. Leurs propos, en effet, s'ils offrent matière à réflexion à l'historien, ne constituent certes pas une description valable des réalités de notre littérature. Cette remarque vise notamment leurs réflexions sur la situation linguistique de notre littérature d'aujourd'hui.

Pour préciser mon point de vue, je m'appuierai sur les deux idées suivantes : l'une, c'est que les écrivains, dans le monde entier, sont déplorablement ignorants des faits du langage en général et souvent même de ceux de leur propre langue. Les écrivains israéliens sont d'autant plus ignorants dans ce domaine qu'ils sont victimes de certains préjugés et d'un enseignement que l'on peut qualifier d'arriéré. L'autre, c'est que M. Payette et les écrivains qu'il a interviewés se réfèrent à des concepts linguistiques différents lors même qu'ils utilisent les mêmes termes. Chacun d'eux, tout naturellement, considère les phénomènes linguistiques dans la perspective

spécifique que leur imposent les contextes différents de leurs langues respectives; de ce hiatus, ils ne semblent pas conscients.

L'israélien de langue hébraïque, en effet, envisage sa langue dans la perspective d'une continuité linguistique qui remonte jusqu'aux plus anciens textes écrits en hébreu - précisons tout de suite que des langues comme le « phénicien », le « canaanite », et même le « punique » sont parfaitement assimilables à l'hébreu ; les différences, entre ces langues, sont moins importantes que celles que l'on peut noter, par exemple, entre les divers patois français. En d'autres termes, il n'est guère étonnant qu'un enfant israélien de dix ans puisse lire sans trop de difficultés des textes découverts par les archéologues soit au Moyen-Orient, soit dans d'autres parties du bassin méditerranéen (Carthage, Marseille) et qui datent d'une époque aussi reculée que l'an 1200 avant l'ère chrétienne. Bien que la langue hébraïque, depuis, se soit enrichie et ait énormément évolué, sa structure immanente est restée à peu près la même: la langue israélienne hébraïque écrite et parlée de nos jours s'inscrit dans cette continuité.

Pour un français (comme pour quiconque a reçu une éducation chrétienne), l'hébreu est uniquement la langue de la Bible hébraïque (ce que les chrétiens appellent l'Ancien Testament) : il semble que M. Payette se contente de cette définition. Or elle n'est guère satisfaisante. L'hébreu, en effet, a existé avant que soit écrit le plus ancien texte de la Bible et il a poursuivi son existence, tant dans la conversation parlée qu'en tant que langue littéraire, après que la langue biblique a cessé de constituer un modèle stylistique contraignant pour les écrivains hébraïques. En tant que langue pleinement vivante, l'hébreu a subsisté au moins jusqu'à la fin du 2ème siècle. Après l'écrasement de la dernière révolte de la Judée contre l'Empire romain (en 135) et la catastrophe qui s'ensuivit, la population juive, en Israël, diminua dans une sensible proportion et le centre culturel du judaïsme fut peu à peu transféré à Babylone. L'hébreu, cependant, continua sans interruption de servir de langue culturelle commune à tous les juifs, dans tous les pays, même dans les communautés les

plu éloignées. Une renaissance littéraire s'amorça vers 1800 et s'épanouit rapidement à partir de 1880. Sur le territoire d'Israël, elle atteint sa floraison quand l'hébreu écrit redevint peu à peu une langue pleinement vivante: ce processus se concrétisa aux alentours des années 1880-1920. L'hébreu, commun, tel qu'il s'est développé durant ces longs siècles d'usage, était une sorte de langage synthétique - c'est-à-dire qu'il se présentait comme une synthèse de tous les éléments diachroniques de la langue. C'est donc cette langue, modernisée et enrichie, qui est devenue la langue israélienne. L'élément biblique y est, bien sûr, prédominant, mais il n'est pas exclusif. En effet, étant donné que l'hébreu, dans sa structure immanente, est resté, comme nous l'avons indiqué à peu près inchangé, les différences entre ses diverses variantes historiques se sont marquées en contrastes stylistiques plutôt qu'en contrastes entre des systèmes linguistiques distincts. Voilà en quoi l'hébreu diffère de langues comme le grec, l'arabe ou le chinois. Le grec classique est *une autre langue* que le grec moderne. L'hébreu « classique », par contre, ne se différencie de l'hébreu israélien que par *un autre style*. 85%, au moins, du lexique de la langue biblique fait partie intégrante de la langue hébraïque quotidienne d'aujourd'hui. Quand un enfant commence à lire la Bible (à l'âge de sept ans), il a évidemment moins de difficultés qu'un enfant français qui commence à lire la littérature française classique.

Pour rendre plus explicite la question qui se pose ici, imaginons que nous posions à un écrivain de langue française la même question qui a été posée aux écrivains israéliens: la langue dans laquelle vous écrivez est-elle la langue classique ou la langue populaire? S'il répond (comme l'ont fait les israéliens) qu'il écrit en langue populaire, il nous sera très facile de montrer qu'il ne va pas jusqu'à transgresser la grammaire « archaïque » (du point de vue de la langue populaire) du français: il utilise le passé simple, l'inversion, un lexique plus ou moins conventionnel, etc ... La langue française contemporaine diffère cependant de celle du 19^{ème} siècle. Cet écrivain, donc, écrit dans la même langue que ses devanciers, mais les préférences, dans le domaine de la sélection des

éléments linguistiques, se sont plus ou moins modifiées d'une époque à l'autre: de nouveaux éléments ont été introduits dans l'inventaire de la langue.

Le lecteur de langue française doit donc comprendre qu'un écrivain israélien, tout comme un écrivain français bien que ses possibilités de sélection soient différentes, doit opérer un choix parmi diverses normes stylistiques susceptibles d'être appliquées à un texte littéraire. Un lecteur français sait bien qu'il ne rencontre que rarement des formes comme « y en a » (pour « il y en a »), « y a pas de » (pour « il n'y a pas de »), « on va » (pour « nous allons »), etc.. ., même dans les livres populaires, comme les romans policiers. Ces formes apparaissent parfois dans les dialogues, mais pas de façon suivie et seulement chez certains auteurs. Elles sont le signe, selon beaucoup de puristes, d'une véritable dégénérescence de langue. Mais combien de ceux qui utilisent ces formes sont-ils prêts à remplacer le passé simple par le passé composé ? Dans ce domaine, le conservatisme stylistique du français n'est pas moindre que celui de l'hébreu.

Par conséquent, il n'est jamais question, pour les auteurs israéliens, d'opposer la langue biblique ou « classique » à la langue « populaire » : cette dichotomie n'a pas de sens en littérature. La dichotomie réelle, c'est celle qui scinde la langue « littéraire » de la langue « de tous les jours ». Selon cette opposition, des éléments historiquement bibliques peuvent s'intégrer dans la variante « de tous les jours » tandis qu'un élément postbiblique ou bien tout neuf mais dérivé selon des règles « littéraires » peut s'intégrer dans la variante « littéraire ». Dans la réalité linguistique israélienne, il se trouve des locuteurs cultivés qui évitent d'utiliser bon nombre d'éléments linguistiques bibliques ... parce qu'ils les croient « vulgaires » !... Dans quelle mesure les écrivains israéliens sont-ils disposés à puiser dans la totalité du riche inventaire qui se trouve à leur disposition (en recourant à l'argot, par exemple, tout comme à la langue traditionnelle) ? ... telle est la question qu'il eût fallu leur poser.

Autre remarque: il me semble que les écrivains israéliens interviewés par M. Payette se font quelque illusion sur la

nature de leur propre style. A travers leurs réponses, ils mettent en évidence des valeurs qui sont celles de gens de culture plutôt que celles d'écrivains. Prenons, par exemple, Aharon Amir. Cet écrivain, que j'ai défini comme « archaïsant » dans l'article que j'ai publié dans LIBERTE (voir p. 110) croît se montrer parfaitement conséquent dans la guerre qu'il a déclarée (pour des raisons qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer ici) contre les formes morphologiques postbibliques. En tant que rédacteur (de la revue *Keshet*, il remanie la langue des articles qu'il édite de façon à remplacer les éléments postbibliques (qui se sont fort bien intégrés, la plupart du temps, dans la langue commune) par des formes conformes à la langue biblique (lesquelles ne se retrouvent souvent ni dans la langue écrite, ni dans la langue parlée). Or, pouvons-nous estimer que ce procédé, qui confine parfois à l'ésotérisme, permet de rapprocher le style littéraire du style commun ? Certes pas... Aharon Amir, cependant, en supprimant beaucoup de formes postbibliques (qu'il évite d'utiliser dans ses propres écrits) a réussi à épurer le style d'écrivains qui emploient en abondance des formes postbibliques désuètes et qui cultivent un style très artificiel, byzantin, auquel d'aucuns vouent un véritable culte. En réagissant contre ce culte, presque orgiaque, Aharon Amir contribue sans nul doute à rapprocher le style littéraire du style commun. Il s'avère ainsi que sa politique stylistique, apparemment univoque, traduit en fait deux tendances contradictoires. Ce cas n'est pas exceptionnel. A.-B. Yehoshua, par exemple (il est né en 1937), utilise très souvent, lui aussi, dans certains de ses récits des éléments phraséologiques tirés de la langue biblique pour susciter une pluralité de significations, mais cela ne l'empêche pas, s'inspirant d'Agnon, d'utiliser également des formes qu'il crée de toutes pièces (voir mon article, pp. 107, 110, 120). Des éléments linguistiques neufs s'infiltrèrent ainsi dans ses oeuvres de façon inconsciente dans la plupart des cas.

Ce n'est donc pas un problème d'ordre linguistique que nous pose le rejet ou l'adoption, par un écrivain, de formes archaïques. Ce procédé relève de *normes littéraires*; il répond aux nécessités d'un genre donné ; il traduit le besoin de produire certains effets. L'essentiel est de se demander si l'écri-

vain qui y recourt imite des *modèles littéraires connus* ou cherche, au contraire, à se libérer de cette tutelle ; s'il exploite ou néglige les possibilités d'expression que lui offrent les formes stylistiques généralement utilisées ou, au contraire, non encore exploitées. Encore une fois, là est l'essentiel. Et dans cette perspective, un écrivain de langue française est évidemment mieux à même de comprendre les problèmes qui se posent à l'écrivain israélien que ceux que doivent affronter un écrivain grec ou chinois. De fait, un écrivain chinois que nous interrogerions à ce sujet nous répondrait sans ambiguïté : « j'écris dans la langue classique » ou « j'écris dans la langue populaire » ... car ce sont là, pour lui, des langues vraiment différentes.

Seule la recherche scientifique nous permettra de répondre aux questions essentielles que nous pose la littérature israélienne hébraïque, tout comme les autres littératures. Nous avons à peine entrepris cette tâche et nous ne sommes certes pas plus avancés, dans ce domaine, que les chercheurs des pays de langue française. En fait, ce travail nous attend.

ITAMAR EVEN-ZOHAR